



## **Symbolisme du logo**

### **Les formes**

Le jeu typographique du nom *Compton* insiste sur les lignes courbes afin d'évoquer les formes arrondies qui caractérisent le paysage de notre municipalité : vallons, méandres de rivières, horizon de montagnes. Ces éléments typiques de nos paysages sont rappelés par l'ensemble des lignes ondulées qui compose le logo.

Les sillons jaunes et rouges sous le mot Compton évoquent nos vallées et vallons et représentent notre vocation agricole. Le « C » du mot Compton, y prend racine, comme une graine en terre fertile.

La feuille stylisée dans un tourbillon de vent symbolise le dynamisme exceptionnel de notre secteur agroalimentaire et donne au logo une touche artistique symbole de notre attachement aux valeurs culturelles.

### **Les couleurs**

Le vert symbolise l'agriculture, les boisés, les champs.

Le jaune ocre des sillons symbolise les récoltes tandis que les rouges évoquent nos productions maraîchères.

### **L'effet d'ensemble**

Dès le premier coup d'œil, la typographie tout en rondeur et enveloppante évoque la douceur des paysages et la qualité de vie des gens d'ici. L'ancrage du « C » crée la stabilité tandis que le tourbillon en mouvement exprime le dynamisme.



# Armoiries de Compton

## Blasonnement

D'hermine à l'étoile d'or posée en abîme, aux cantons dextres du chef et sénestres de la pointe, d'azur à la couronne d'or, aux cantons sénestres du chef et dextre de la pointe de sable à une branche de chêne d'or fruitée d'argent. L'écu est entouré de feuilles d'érable au naturel. Sur un listel sous l'écu, la devise : « TENETE TRADITIONES ».

## Explication des termes héraldiques

Il est un axiome héraldique qui veut que « celui qui porte le moins, soit le plus », et c'est en se basant sur ce principe que le Collège canadien des Armoiries a dressé les armoiries de Compton. Leur simplicité et la richesse des couleurs et émaux en font toute leur beauté en faisant ressortir tout le symbolisme qui leur est attaché.

Avant d'expliquer le choix des couleurs, des émaux et des meubles qui forment les armoiries de Compton, il est nécessaire de revoir l'histoire de la fondation de Compton (1).

Bien avant l'érection de la municipalité du village de Compton, le 12 juin 1893, le canton de Compton avait été arpenté et divisé par des officiers britanniques qui donnèrent au nouveau canton le nom d'une ville de comté de Surrey, en Angleterre : Compton.

Il n'existe aucun document prouvant que cette ville d'Angleterre possède des armoiries, mais le comté de Surrey possède des armes depuis le 8 août 1934.

Ces armoiries sont très simples et leur description se lit comme suit : « Partie d'azur et de sable, à la fasce partie d'hermine et d'or : au canton dextre du chef, une représentation de la couronne du roi Edgar; au canton sénestre du chef, une branche de chêne d'or, fruitée d'argent ».

Les armoiries de Compton évoquent le souvenir de celles du comté de Surrey, en Angleterre, mais la disposition générale de celles-ci a été modifiée.

Les premiers colons du canton et du comté de Compton (le comté fut érigé par acte de l'Assemblée législative, le 14 juin 1853), étaient pour la plupart originaires des États-Unis, plus particulièrement de l'État du Massachusetts.

Placée aux partitions d'honneur, la couleur « bleue » (émail principal des armoiries de l'État du Massachusetts et de celles du comté de Surrey) symbolise les origines américaines des pionniers de Compton et les origines britanniques des officiers qui donnèrent au canton, le nom de Compton.

L'« étoile » qui figure dans les armoiries de Compton est aussi extraite des armoiries du Massachusetts et rappelle d'une manière plus tangible, par la couleur « bleue », les origines des vaillants pionniers qui ont contribué à la fondation et au développement de Compton. Les armoiries de l'État du Massachusetts furent adoptées avant 1780. La devise de l'État : « Ense Petit Placidam Sub Livertate Quietam », qui se traduit par « Avec cette épée, ce bras cherche la paix, mais la paix sous le règne de la Liberté », fut adoptée en 1775 (2).

La devise de Compton est : « Tenete Traditiones », et elle se traduit par « Conservez les Traditions ». Elle est extraite de l'épître deuxième de l'apôtre Saint-Paul aux Thessaloniens.

Cette très belle devise est une objurgation aux citoyens de Compton de veiller jalousement sur les traditions léguées par leurs pères : qu'ils en soient les gardiens afin de les transmettre intactes aux générations futures.

(1) Léonard-Samuel Channel. « History of Compton County and sketches of the Eastern townships, District of St. Francis, and Sherbrooke County » Montréal, 1896.

(2) « Fings of All Nations », d'après « Compton's Pictured Encyclopedia » J.-E. Compton and Company, Chicago, 1953.